

Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole système : polyculture élevage

⁽¹⁾ Vache laitière, viande, porc, volaille, chèvre, maraîchage bio, transformation, ferme pédagogique, énergies renouvelables ...

Diplôme du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

• Objectifs et débouchés

Cette formation vise avant tout à former des chefs d'entreprise agricole. Le B.P.R.E.A. système polyculture élevage délivre la capacité professionnelle de niveau Bac Pro et donne donc accès aux aides à l'installation pour tous les candidats nés après janvier 1971 et avant l'âge des 40 ans :

- D.J.A. (Dotation Jeunes Agriculteurs),
- Prêts J.A. (Prêts Jeunes Agriculteurs à taux bonifié).

Cette formation permet aussi de devenir salarié agricole en élevage spécialisé ou grandes cultures (Ouvrier Hautement Qualifié).

• Conditions d'admission

- avoir plus de 18 ans
- avoir le diplôme de CAP ou suivi un cycle complet de BEP ou un classe de seconde. L'expérience professionnelle n'est pas obligatoire avant la formation. Cependant, il faudra avoir 1 an d'activité professionnelle pour pouvoir passer la dernière UCC et obtenir le diplôme.
OU à défaut de diplôme ou du niveau de formation exigée 1 an d'activité professionnelle en agriculture ou 3 ans dans un autre secteur avant la formation.

L'admission est prononcée en fonction des résultats aux tests (français, mathématiques, entretien oral de motivation et présentation du projet).

• Organisation de la formation

La formation BPREA se déroule **de septembre à juin ou de février à février** (interruption dans ce dernier cas en juillet et août) :

- 35 semaines de formation (5 jours par semaine et de 7 heures par jour),
- 9 semaines de stage pratique validables dans le cadre du stage 6 mois.

La mise en place de la formation en unités de contrôle capitalisable permet :

- de supprimer l'examen final pour le remplacer par 1 évaluation en fin de chaque UC,
- d'individualiser le parcours de formation du stagiaire :
 - ↳ en début de formation, en fonction des difficultés, un stage de remise à niveau peut être proposé ainsi qu'une formation alternée.
 - ↳ en cours de formation, en fonction des difficultés de chacun, mise en place d'une aide personnalisée.
 - ↳ en début de formation et après négociation avec le Centre, validation possible des acquis antérieurs (passage d'une épreuve certificative) et proposition d'un parcours individualisé.

• Contenu de la formation

2 UCG Unité Certificative Générale	1	Utiliser en situation, les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information. (expression écrite, orale, mathématiques, informatique)
	2	Situer les enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture. (connaissances relatives au vivant, lien entre agriculteur et société)

6 UCP Unité Certificative Professionnelle	1	Elaborer un diagnostic global de l'exploitation agricole dans son environnement.
	2	Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur.
	3	Gérer le travail d'une exploitation agricole
	4	Réaliser le suivi administratif et la gestion de l'exploitation agricole.
	5	Commercialiser les produits de l'exploitation agricole.
	6*	a) Elaborer un projet professionnel lié à une exploitation agricole. b) Elaborer un projet professionnel de salariat en agriculture.

* Au choix

2 UCT⁽¹⁾ Unité Certificative Technique	1	Conduire un atelier de production laitière ⁽¹⁾ .
	2	Gérer les équipements de l'exploitation agricole ⁽¹⁾ .

2 UCARE⁽¹⁾ Unité Certificative Adaptation Régionale	1	Conduire un atelier de viande bovine ⁽¹⁾ .
	2	Conduire un atelier de production de grandes cultures ⁽¹⁾ .

⁽¹⁾ autres choix possibles

• Modalités pédagogiques

Cours en salle, travaux pratiques sur l'exploitation agricole du complexe, interventions extérieures, visite de professionnels, travail en autonomie d'application sur le projet professionnel ou autre.

• Obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme, il faut capitaliser les 12 modules. Chaque UC est valable 5 ans. Les formes des évaluations peuvent être écrites, orales ou pratiques.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec
Césaire CANIQUITE, le responsable de la formation (cesaire.caniquite@educagri.fr)